



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

« La mobilisation des sites du
patrimoine mondial de Dahshur
pour le patrimoine culturel »

Programme conjoint Culture et
Développement du F-OMD mis en
œuvre en

ÉGYPTE

DURÉE : avril 2009 – avril 2013	CONTRIBUTION AUX OMD :
PARTENAIRES UN : UNESCO, PNUD, OIT, ONUDI, OMT	
BUDGET : 3.1 millions USD	



1
RÉDUCTION DE
L'EXTRÊME PAUVRETÉ
ET DE LA FAIM



3
PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES
SEXES ET L'AUTONOMISATION
DES FEMMES



7
ASSURER UN
ENVIRONNEMENT
DURABLE



8
METTRE EN PLACE UN
PARTENARIAT MONDIAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION :

Le Programme conjoint vise à assurer le développement durable du Dahchour – sous-ensemble du complexe de Memphis et sa nécropole, bien inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial – dans le cadre du plan directeur national de conservation du patrimoine culturel en Égypte, en renforçant les capacités de gestion du site, en soutenant l'entrepreneuriat local et les possibilités d'emploi dans les industries créatives et le secteur du tourisme culturel, et en sensibilisant le grand public à l'importance de ce site pour le développement social.

Objectifs spécifiques:

Préserver et promouvoir le développement durable du site de Dahchour et de la communauté voisine, notamment à travers :

- Le développement de la communauté et la création d'emplois
- Une préservation efficace du site archéologique et des ressources naturelles environnantes
- Une sensibilisation à la culture de la communauté voisine, et plus généralement des Égyptiens, grâce à des efforts, menés en coordination avec le Conseil suprême des antiquités, destinés à leur faire prendre conscience de leur culture et à l'apprécier

DIMENSIONS COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Economie
- Patrimoine
- Communication
- Environnement
- Égalité des genres

DOMAINES CULTURELS COUVERTS PAR LE PROGRAMME :

- Patrimoine culturel et naturel
- Arts visuels et artisanat
- Conception artistique et services créatifs
- Tourisme

CONVENTIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :

Site du Dahchour, sous-ensemble du *Complexe de Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour*, et les cinq villages environnants

APERÇU DES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES À CE JOUR :

- **Renforcement des capacités de gestion et de préservation du site de Dahchour:** Plan de tourisme élaboré pour le Dahchour et approuvé par le Gouvernement (8,3 millions USD de contribution du Gouvernement pour sa mise en œuvre) ; évaluation écologique et analyse de l'eau du lac de Dahchour; dossier soumis à l'Agence Egyptienne des Affaires Environnementales pour que le lac de Dahchour soit déclaré comme zone protégée; formation de 45 fonctionnaires du Ministère des antiquités dans le domaine de la gestion et de la conservation des biens archéologiques et des sites du Patrimoine Mondial; cartographie culturelle du Dahchour réalisée; création d'une base de données sur les antiquités du Dahchour; création d'un Forum de Développement Economique Local (LED) pour permettre aux communautés du Dahchour de définir des priorités communes pour le développement du site
- **Amélioration des possibilités d'emploi dans les industries créatives et le secteur du tourisme culturel, en particulier pour les femmes:** développement des capacités des riverains du Dahchour dans de nombreux domaines: les industries culturelles (275 femmes et 55 hommes ont suivi des formations techniques intensives sur la production artisanale), l'entrepreneuriat culturel (microcrédits et services d'appui au développement d'entreprise pour 170 entrepreneurs, et création de revenus pour 100 personnes, surtout des femmes), le tourisme culturel (3 000 habitants formés); participation des producteurs locaux à des foires; 360 riverains sensibilisés à la valeur touristique du Dahchour

BÉNÉFICIAIRES :

Directs : 4 900 – 39 % de femmes

Indirects : 40 000 – 46 % de femmes

- Population de Dahchour
- Secteur privé (industries culturelles, artisans, entrepreneurs culturels, PME)
- Ministères (culture, tourisme, commerce et industrie) et autorités locales
- ONG, associations, dirigeants de la communauté

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL :

- Des ministères : culture (Conseil suprême des antiquités jusqu'en décembre 2011, puis le Ministère de l'État pour les Antiquités), tourisme, commerce et industrie, coopération internationale, affaires étrangères
- Le Fonds social de développement ; l'Agence égyptienne des affaires

ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS NATIONALES :

Le Programme conjoint est aligné sur de multiples stratégies nationales : le résultat 3 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2007-2011 : « d'ici à 2011, baisse du chômage et du sous-emploi et élimination des pires formes de travail des enfants », le Bilan commun de pays (BCP) 2005, le Plan de gestion de la nécropole de Memphis, le Plan national de développement du tourisme pour 2010-2020 et le Rapport de 2005 sur le développement humain en Égypte.

HISTOIRES DE RÉUSSITE :

❖ La promotion des industries créatives

Le développement économique, la durabilité environnementale et l'autonomisation des femmes ont été encouragés sur le site de Dahchour à travers la promotion et le renforcement des industries culturelles dans le but d'accroître le tourisme culturel, suite à un atelier participatif de quatre jours au cours duquel 200 riverains, dont 140 femmes, ont été formés à la fabrication et à la vente aux ONG locales de produits d'artisanat faits de matières premières telles que les branches et les feuilles de palmiers. Ceci a permis de créer des emplois locaux, de générer des revenus et d'encourager une nouvelle communauté d'artisans et de producteurs d'artisanat prêts à commercialiser leurs produits.

❖ La création de petites et moyennes entreprises

La pauvreté a diminué dans les villages ruraux grâce à la création d'emplois, à la génération de revenus et à l'autonomisation des femmes, suite à des microcrédits, formations et services d'aide au développement des entreprises octroyés à 90 entrepreneurs (dont 40 % de femmes) pour leur permettre de créer ou de développer de petites ou moyennes entreprises. Un fonds auto renouvelable a également été créé pour assurer la viabilité du projet et soutenir d'autres villageois.

❖ La production artisanale traditionnelle

La réalisation des OMD 1 (réduction de la pauvreté), 3 (égalité des sexes) et 7 (développement durable) a été appuyée sur le site de Dahchour grâce à une formation intensive de six mois sur la production artisanale organisée par des ONG locales pour 20 femmes au chômage. Cette formation leur a permis de gagner leur vie en fabriquant et en vendant des produits artisanaux de qualité faits de roseaux, tout en contribuant à réduire les problèmes environnementaux causés par les déchets agricoles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Site web du F-OMD :

<http://www.mdgfund.org/fr/program/ledahchourduitedupatrimoinemondialdemobilisationpourlepatrimoineculturelpourled%C3%A9veloppement>